

Goûters en élémentaire du 3 au 14 février 2025

Attention ! À partir du 3 février, suite à un changement de logiciel, la numérotation renvoyant aux 14 allergènes à déclaration obligatoire est modifiée

lundi 3 février 2025	mardi 4 février 2025	jeudi 6 février 2025	vendredi 7 février 2025
 Baguette viennoise ⁵⁻⁶⁻¹⁰  Barre de chocolat au lait ⁶  Fruit de saison	 Baguette ⁵  Barre de chocolat au lait ⁶  Lait ⁶	 Baguette viennoise aux fruits secs ⁵⁻⁶  Fruit de saison	 Baguette viennoise aux pépites de chocolat ⁵⁻⁶  Lait ⁶
lundi 10 février 2025	mardi 11 février 2025	jeudi 13 février 2025	vendredi 14 février 2025
 Baguette aux céréales ⁵  Barre de chocolat au lait ⁶  Fruit de saison	 Baguette ⁵  Barre de chocolat au lait ⁶  Fruit de saison	 Baguette viennoise aux fruits secs ⁵⁻⁶  Lait ⁶	 Baguette viennoise ⁵⁻⁶⁻¹⁰  Barre de chocolat au lait ⁶  Fruit de saison

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 allergènes suivants :

	Arachide 1	Céleri 2
Fruits à coque 3	Crustacés 4	Gluten 5
Lait 6	Lupin 7	Mollusques 8
Moutarde 9	Œuf 10	Poisson 11
Sésame 12	Soja 13	Sulfites 14



Ces menus sont validés par une commission des menus. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité des produits.

Retrouvez l'ensemble des menus sur notre site internet <https://cdeparis12.fr/>